

Système d'évaluation

Plusieurs formes d'évaluation sont proposées :

- Contrôle continue avec des questionnaires en ligne, sous forme de QCM. Ils couvrent l'ensemble de la matière et représentent 20 à 30 % de la note totale. La durée de ce contrôle continue est d'une heure et se passe lors de la dernière heure de la séance de cours d'une matière
- Travaux de groupe : notation de la qualité du contenu du document déposé et l'argumentation lors des exposés, représente 20 à 30 % de la note totale.
- Synthèse individuelle des travaux de groupe : 20% de la note totale.
- Examens semestriels en présentiel : 40% de la note totale. Une fois par trimestre, les étudiants effectuent, en présentiel, dans le centre le plus proche, des examens écrits sur les matières passées.

La liste des Centres d'examen est publiée un mois avant la période d'examen, et les étudiants souhaitant s'y rendre pour leur examen devront se signaler.

Une liste des étudiants par centre d'examen est postée sur le site web deux semaines avant la date du début des examens. Le principe étant de rapprocher au maximum la formation des professionnels de santé, autant que possible, un centre d'examen est érigé dans chaque Chef-Lieu de Région du Cameroun ou dans chaque capital de pays de la sous-région Afrique Centrale.

L'Examen semestriel peut aussi prendre la forme d'un travail de recherche ou de réflexion de l'étudiant sur une thématique définie par l'enseignant. Les étudiants déposent ce travail au cours de la semaine prévue pour l'examen semestriel de la matière concernée.

Constitution du dossier

- Une demande manuscrite timbrée au tarif en vigueur
- Une copie d'acte de naissance dactylographiée datant de moins de 3 mois
- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Un certificat médical
- Un curriculum vitae
- Une copie certifiée du Diplôme d'État d'Infirmier ou du Diplôme de Technicien Médico-Sanitaire
- Une copie certifiée par l'établissement formateur, des relevés de notes des 3 années de formation IDE et TMS
- Une lettre de motivation sur le choix de cette formation
- Un reçu de versement des frais de dossier de 20000Fcf

NB : les dossiers complets sont déposés :
Soit au secrétariat de la scolarité de l'ESS,
Soit par mail ou via le site web (dans ces deux derniers cas, toutes les pièces requises sont numérisées au format pdf).

Date limite de dépôt des dossiers :

1ère session : 20 juillet 2017, 2e session : 25 août 2017

Publication des listes des personnes admises :

1ère session : 30 juillet 2017, 2e session : 05 septembre 2017

Rentrée académique : 9 Octobre 2017

Coût de la formation :

Inscription : 85 000 Fcf, Scolarité : 900 000 Fcf

NB : Après la publication des listes des personnes admises, elles ont un délai de 03 semaines pour effectuer un paiement non remboursable de la somme de 385 000 Fcf pour garantir leur place. À la date de la rentrée, l'étudiant doit avoir versé 60% de sa scolarité. En fin février, il doit avoir versé la totalité de sa scolarité .

Contacts

BP : 1110 Yaoundé - Cameroun
Tél : (237) 242 09 69 91 / 699 008 926
E-mail : elearning@ess-ucac.org
Site web : www.ess-ucac.org



OFFRE DE FORMATION

EN LIGNE 2017 - 2018

3e année Licence Professionnelle
en Sciences de la Santé, option :

- Sciences Infirmières
- Analyses Médicales



Compétences attendues

- Prestation de soins ou réalisation d'analyses médicales selon les normes de qualité;
- Gestion des unités de soins ou de laboratoires dans les hôpitaux, centres de santé, organisations communautaires et humanitaires;
- Enseignement dans les écoles de formation de base en santé;
- Attaché de recherche dans les équipes de recherches;
- Entrepreneuriat en santé et services sociaux

Principes pédagogiques

La formation en ligne de Licence professionnelle en sciences de la santé s'inscrit dans une approche constructiviste mettant l'apprenant au centre de sa formation. Elle fait recours aux modes de transmission pédagogique de type appropriatif.

Les critères suivants sous-tendent la formation :

- Responsabilité, autonomie, autoévaluation, autorégulation, rigueur, compétence, adaptation, créativité.
- Pédagogie active et suivi individualisé permettent l'articulation de la formation autour des connaissances professionnelles, des aptitudes et attitudes personnelles de l'étudiant.
- Renforcement de la réflexion éthique et de l'approfondissement de la vision de l'église Catholique en vue de promouvoir la santé des personnes de manière globale.



Équipe pédagogique

Elle est constituée d'universitaires et de professionnels dont l'expertise est avérée. Elle comprend des enseignants permanents et des enseignants associés

Publics concernés

3^{ème} année Licence professionnelle en Sciences Infirmières : être titulaire d'un Baccalauréat de l'enseignement général et d'un diplôme d'IDE, d'IADE, d'ISSM ou d'ISSR.

3^{ème} année Licence professionnelle en Analyses Médicales : être titulaire d'un Baccalauréat C ou D et d'un Diplôme de Techniciens Médico-Sanitaires en Analyses Médicales.

Admission

L'admission se fait sur étude de dossiers

Programme de formation

Licence en Sciences Infirmières

Premier semestre	
Unités d'enseignements	Crédit
Fondements psycho-socio-anthropologiques en santé	5
Sciences Infirmières	10
Recherche	6
Fondements philosophiques en santé	4
Référentiels institutionnels et législatifs	5
Deuxième semestre	
Santé publique	6
Management des services de santé	5
Entrepreneuriat en santé et services sociaux	7
Intégration et développement disciplinaire	7
Fondements pédagogiques en santé	5
TOTAL	60

Licence en Analyses Médicales

Premier semestre	
Unités d'enseignements	Crédit
Fondements psycho-socio-anthropologiques en santé	3
Sciences de la biologie clinique I	6
Sciences de la biologie clinique II	6
Recherche	6
Fondements philosophiques en santé	4
Référentiels institutionnels et législatifs	5
Deuxième semestre	
Sciences de la biologie clinique III	4
Santé publique	3
Management des services de santé	5
Entrepreneuriat en santé et services sociaux	6
Intégration et développement disciplinaire	7
Fondements pédagogiques en santé	5
TOTAL	60